

16 juin 2010 -12:18

Appartient à Conseil des ministres du 16 juin 2010

Présidence européenne

Les lignes de force pour la présidence belge sont fixées

Les lignes de force pour la présidence belge sont fixées

Lors d'une réunion conjointe de tous les gouvernements, les lignes de force de la présidence belge de l'Union européenne ont été fixées. Il s'agit d'une part de thèmes déterminés par l'agenda européen et d'autre part d'un certain nombre d'accents que la Belgique désire porter.

Le programme est bâti autour de 5 grands axes :

- Un axe socio-économique qui vise une croissance durable et soutenue
- Un axe social qui vise la cohésion sociale
- Un axe environnement qui vise une économie pauvre en émissions de carbone
- Un axe liberté, sécurité et Etat de droit qui vise une politique européenne sur le plan de la Justice, des Affaires intérieures, de l'Asile et de l'immigration
- Un axe action extérieure qui vise un rôle plus important pour l'Union européenne en tant qu'acteur pour la paix et la sécurité dans le monde

Ces axes sont approfondis au travers de 13 chapitres thématiques où ces priorités spécifiques sont abordées. Notre présidence est prête sur le plan organisationnel. Le calendrier des différents conseils est au stade final et la répartition des tâches est achevée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget et de la
Simplification administrative
Queteletplein 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 211 38 11
<http://www.chastel.belgium.be>